

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

ORGANISATION DES ENSEIGNANTS DE SOCIOLOGIE

Le Département de Sociologie propose d'assurer la formation de praticiens, enseignants et chercheurs en sciences sociales. La formation de base, correspondant à la licence, s'étendra sur six semestres. Sur les 30 Unités de Valeur (UV) donnant la licence, 16 au moins doivent avoir été choisies dans la liste ci-dessous qui énumère les UV comptées au titre de la dominante sociologie.

L'organisation de l'enseignement repose sur la distinction d'UV introductives et d'UV spécialisées. Les UV introductives comprennent d'une part des UV constituant un tronc commun aux diverses spécialisations ultérieures, et d'autre part des UV introduisant directement à des champs spécialisés. Dans leur majorité les UV introductives sont répétées chaque semestre. Les UV spécialisées s'étendent suivant les cas sur un ou deux semestres (et donnent alors une ou deux UV) mais les étudiants ne sont pas tenus à suivre jusqu'à son terme un cycle spécialisé. A l'intérieur du Département de sociologie, "l'ethnologie" ne constitue pas une section distincte. L'enseignement "ethnologique" sera intégré aux enseignements sociologiques auxquels il apportera des éléments de comparaisons.

en fait p. 4
(pas de p. 12)

A) LES UV INTRODUCTIVES DU TRONC COMMUN :

Ces UV visent à aider, dans le cadre de groupes de travail les étudiants à se doter rapidement des moyens qui leur permettront de suivre avec profit les UV spécialisées. Elles sont tout particulièrement désignées aux étudiants arrivant en première année de faculté, mais peuvent être choisies à n'importe quel moment des études -étant réitérée chaque semestre- Elles reposent en général sur des documents (bibliographies, sommaires didactiques textes ou matériels d'enquêtes) qui permettent aux étudiants de travailler en groupe.

21.046 Introduction à l'enquête réitérée chaque semestre
(Dufrancatel, Peretz)

21.047 Introduction à l'interprétation sociologique réitérée
du matériel historique
(Meyer)

21.048 Introduction à la lecture des auteurs réitérée
(Defert, Herpin, Leclerc)

Unité destinée à présenter ce qui constitue la tradition sociologique et ethnologique : écoles et textes. A partir de textes représentatifs de l'école française, la sociologie allemande (formaliste et historique), américaine, de l'évolutionnisme et de fonctionnalisme en ethnologie, que l'on situera par rapport au Marxisme.

IV

Les UV spécialisées supposant l'UV introductive 21.003 :

Ces UV ont pour principe commun de tenter de rattacher à leurs conditions sociales et historiques de production les structures, les pratiques et les idéologies généralement identifiées par leur appartenance à la sphère dite de la "culture". Les UV spécialisées proposées au départ (année 69-70 et 70-71) concernent la situation (dans les diverses configurations historiques de la structure des rapports de classe) des groupes producteurs de systématisations idéologiques (les "intellectuels") et l'analyse, par référence à ses fonctions dans une société de classes, du système d'enseignement comme institution privilégié pour l'étude de la reproduction de "l'ordre culturel" et de "l'ordre social".

21.003	<u>Introduction à la sociologie de l'éducation et de la culture</u>		réitérée
	(Castel, De Gaudemar)		
21.087	<u>Les idéologies pédagogiques</u>	1	2me sem. 69-70
	(De Gaudemar)		
21.011	<u>Sociologie des intellectuels</u>	1	année 70-71
21.088		2	
	(Passeron)		
21.089	<u>Education et famille</u>		2me sem. 69-70
	(Benjamin)		
21.090	<u>Théorie du système d'enseignement</u>	1	2me sem. 69-70
21.091		2	année 70-71
	(Passeron)		